



BON D'ENLEVEMENT DE MIRADORS DE BATTUE

ACCA-AICA-CHASSE PRIVEE(1) de : _____

Président- Responsable(1) : _____

Téléphone : _____

Enlèvement de _____ miradors de battue au prix unitaire de 71 euros TTC

Soit ___ x 71= _____ euros **règlement par chèque ce jour à l'ordre de la Saônoise des Résineux**

Utilisation du compte repeuplement

Signature

10, rue de Verdun-70000 Noidans les Vesoul- tel.03.84.97.13.53

Fax.03.84.75.08.92-E-mail : fdc70@fdchasseurs70.fr

Association Loi 1901-Siret77854212600033-APE751C